

Sainte-Irène

Journal municipal Mai-Juin 2025 vol. 288

DISTRIBUTION D'ARBRES

25 mai, 10h à midi
362, de la fabrique, ste-irene



7 juin 2025 à 13h30
atelier de décors sur céramique



17
MAI

LE COWBOY DES ÎLES

Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire
Recette
Demande de permis PIIA
Recherche bénévoles
Vous voulez vous impliquer
Inspecteur municipal
Inscription camp de jour
Atelier céramique
St-Jean Baptiste
Distribution d'arbre
Entretien terrain
Numéro civique
Travailleur de milieu
Danse sportive
Élections municipales
Retour programme rénoregion
Le Villageois
La Fabrique
Liturgie
Résultat sondage
Réflexion
Communiqué MRC
Coloriage
Mot vert du mois
Calendrier et info

Bonne Fête

Le 15 mai à Thomas Lavoie
Le 16 mai à Élliot Thériault
Le 19 mai à Lyanna Desmeules
Le 22 mai à Benjamin Bois
Le 22 mai à Johanne Gallant
Le 22 mai à Sarah-Maude Dubé
Le 26 mai à Hervé St-Onge
Le 26 mai à Victor Gagnon
Le 1 juin à Alicia Michaud
Le 3 juin à Arielle Desmeules
Le 3 juin à Anthony Gauthier
Le 5 juin à Jacynthe Forget
Le 7 juin à Ellie Jetté
Le 10 juin à Simone Desrosiers
Le 13 juin à Albert Beaulieu
Le 13 juin à Renée Noël



Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le mardi 17 juin**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant vendredi 13 juin.**

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



Quesadillas de poulet

Ingrédients

- 375 ml (1 1/2 tasse) d'oignons verts émincés
- 1 paquet de 227 g (8 oz) de champignons blancs, tranchés
- 90 ml (6 c. à soupe) d'huile végétale
- 1 poivron rouge grillé, haché
- 500 ml (2 tasses) de poulet cuit, émincé
- 250 ml (1 tasse) de salsa du commerce douce ou forte
- 8 tortillas de 20 cm (8 po)
- 500 ml (2 tasses) de fromage Monterey Jack râpé
- Sel et poivre
- Crème sure, pour garnir
- Salsa supplémentaire, pour garnir



Préparation

1. Dans une poêle, dorer les oignons et les champignons dans 30 ml (2 c. à soupe) d'huile. Saler et poivrer. Verser dans un bol et laisser tiédir. Ajouter le poivron, le poulet et la salsa. Rectifier l'assaisonnement. Réserver.
2. Étaler les tortillas sur un plan de travail. Déposer 60 ml (1/4 tasse) de fromage sur une moitié de chaque tortilla. Répartir le mélange de légumes et de poulet sur le fromage et refermer les tortillas. Presser légèrement.
3. Dans deux grandes poêles antiadhésives, faire dorer 4 quesadillas à la fois environ 3 minutes de chaque côté à feu doux dans 15 ml (1 c. à soupe) d'huile.
4. Accompagner de crème sure et de salsa.

Note

Si vous cuisinez le dimanche... faites cuire la préparation au poulet. Il ne restera que l'assemblage et la cuisson des quesadillas le jour même.

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Les PIIA identifient certains territoires ou certaines catégories de projets devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis ou de certificat. L'objectif est d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation.

**Vous prévoyez faire des rénovations!
Le secteur de Val d'Irène est assujéti à un PIIA.**

Cheminement de la demande de permis assujéti à un PIIA

Prévoir de 4 à 6 semaines pour le traitement d'une demande de permis assujéti à un PIIA.

1. Le requérant dépose à la municipalité une Demande de permis assujéti à un PIIA remplie et signée, accompagnée de tous les plans, documents et informations exigibles;
2. L'inspecteur municipal analyse la demande et vérifie qu'elle est complète et conforme aux règlements d'urbanisme applicables. La demande est transmise au comité consultatif d'urbanisme (CCU) dans les 60 jours du dépôt d'une demande en règle;
3. Le CCU évalue la demande en fonction des objectifs et des critères d'évaluation fixés par le PIIA.

Le CCU se rencontre une fois par mois, sauf s'il n'y a aucun dossier à traiter.

4. Le CCU transmet son évaluation écrite au conseil municipal.

Dans son évaluation, le CCU peut suggérer des modifications visant à rendre les plans acceptables en regard des objectifs et critères établis par le PIIA. Dans ce cas, les modifications doivent être approuvées par le requérant avant que le conseil rende sa décision.

5. Le conseil réuni en séance publique rend sa décision par résolution;
6. Si la demande est **refusée**, la décision est transmise au requérant.
Si la demande est **accordée**, l'inspecteur émet le permis au requérant.

Un message de votre municipalité



LANCEMENT DU CONCOURS « BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2025 » DE LA FÊTE DES MOISSONS

Amqui, le 28 avril 2025 – Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, qui est soulignée partout au Québec du 27 avril au 3 mai sous le thème « En route vers le bénévolat », la MRC de La Matapédia, en collaboration avec le Centre d'action bénévole Vallée de la Matapédia, lance officiellement le Concours « Bénévole de l'année 2025 ». Les Matapédiennes et Matapédiens peuvent déjà commencer à réfléchir afin d'identifier la personne bénévole de l'année de leur communauté, laquelle verra son implication reconnue lors de la prochaine édition de la 17^e édition de la Fête des Moissons qui aura lieu le jeudi 9 octobre prochain à Amqui. Dans le cadre du concours, une personne bénévole se définit comme étant dévouée bénévolement de façon ponctuelle ou régulière dans les activités de sa collectivité, comme étant âgée d'au moins 18 ans et résidant dans sa municipalité.

Ne sont pas admissibles les chargés de projet, les regroupements de bénévoles, les personnes salariées et les personnes ayant déjà été désignées comme « Bénévole de l'année » par le passé. Les personnes intéressées à déposer une candidature doivent remplir un court formulaire disponible auprès de leur municipalité. Elles auront à préciser les différentes contributions effectuées au cours de la dernière année par la personne candidate et expliquer pourquoi elle s'est particulièrement distinguée en faisant ressortir ses motivations à s'impliquer dans sa communauté. La date limite pour déposer une candidature est le vendredi 13 juin 2025.

Reconnaissance des jeunes bénévoles

En plus de pouvoir proposer la candidature d'une personne bénévole de plus de 18 ans, nous vous invitons également à souligner l'implication bénévole d'un ou une jeune de moins de 18 ans qui représente la relève bénévole de votre municipalité et dont l'implication sera reconnue lors de la prochaine Fête des Moissons. L'an dernier, dix jeunes Matapédiennes et Matapédiens ont vu leur contribution soulignée.

Pour plus de renseignements sur le concours, contactez la conseillère en développement local et territorial attachée à votre municipalité!

-30-

Source et entrevue : Mme Chantale Lavoie, préfète, 418 629-2053 p. 1118 / c.lavoie@mrcmatapedia.quebec

Informations : Mmes Michèle Pâquet, Jessie Proulx et Pascale Turcotte, conseillères en développement local et territorial, 418 629-2053 / administration@mrcmatapedia.quebec

Nous sommes à la **recherche de jeunes** inspirants qui ont fait une différence autour d'eux par leur engagement, leur solidarité et leur passion. Que ce soit à l'école, dans un organisme ou dans notre communauté, ton implication mérite d'être reconnue ! Comment participer ? Être âgé de moins de 18 ans Être actif(ve) dans une activité de bénévolat

Pour t'inscrire ou nommer un(e) jeune bénévole : contacter Marie-France Lévesque au bureau municipale au 418-629-5705.

Vous voulez vous impliquer !

Il est toujours possible de faire partie d'un comité, d'un sous-comité ou d'un groupe déjà en place, ou simplement d'en créer de nouveaux.

Comité en place : Le comité de développement, le comité des Loisirs, la Fabrique, Le Villageois

Groupe en place : cuisine collective, danse sportive, yoga

- ❖ Nous recherchons des personnes intéressées à rejoindre un sous-groupe pour **l'avenir de l'église**. Apportez vos idées sur l'utilisation de celle-ci.
- ❖ Un nouveau sous-comité sera créé pour **l'amélioration du sentier d'hébertisme** en arrière de la salle communautaire. Vous aimeriez le connaître ou vous l'adrez déjà, c'est pour toi!

Vous avez une passion ou un intérêt et vous aimeriez créer un groupe!

Exemple de groupe : marche, bouger avec bébé, randonner, couture, tricot, peinture, sport, etc.

Nous pouvons vous aider à le créer et trouver des gens qui voudraient participer.



ça t'intéresse communique avec le **coordinateur en loisirs et culture**,
Gino Bouchard au 418-330-3714

PRÉSENCE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-IRÈNE

Prenez note que l'inspecteur municipal (service dispensé par la MRC de la Matapédia) sera au bureau de la municipalité de Ste-Irène tous les mercredis à partir du 7 mai jusqu'à la fin septembre 2025

Notre inspecteur est attiré à la municipalité de Ste-Irène, soit M. Jocelyn Couturier vous pouvez le rejoindre aux coordonnées suivantes :

Tél. 418-629-2053 poste 1135

Inscriptions



Les inscriptions pour le camp de jour 2025 sont ouvertes!

Quelques places sont encore disponibles.

Nouveauté cette année : une collaboration avec la municipalité de Val-Brillant pour des activités hebdomadaires.

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'information, contactez Gino au 418-742-3212, poste 1633.

OFFRE D'EMPLOI ADULTE RECHERCHÉ POUR SOUTIEN AU CAMP DE JOUR

LE CAMP DE JOUR DE SAINTE-IRENE RECRUTE



DU 25 JUIN AU 8 AOÛT 2025 - TEMPS PLEIN

POUR POSTULER, CONTACTEZ LE
BUREAU MUNICIPAL AU: 418-629-5705



7 juin 2025 à 13h30
atelier de décors sur céramique
pour les résidents de



Sainte-Irène!

seulement 5\$ (20\$ payé par la municipalité)

réservation obligatoire au : 418-330-3714

à la salle communautaire, 362 rue de la fabrique

places limitées !!!



23
JUIN
19h00

Le comité des loisirs
vous invite

*Fête de la
St-Jean Baptiste!*

- Feu de joie
- Chansonnier
- Apportez vos
boissons

362 rue de la fabrique
(en face du garage municipal)



pour les résidents de Sainte-Érène

DISTRIBUTION D'ARBRES

25 mai, 10h à midi
362, de la fabrique, ste-erene

- Limite de 5 par résident jusqu'à épuisement
- Premier arrivé, premier servi
- Essences : pin blanc, pin rouge, érable à sucre, bouleau jaune

informations

418-742-3212 #1633

ENTRETIEN DES TERRAINS

La propreté est au cœur des préoccupations de la majorité des citoyens. C'est pourquoi les règlements municipaux en vigueur contiennent des dispositions régissant l'entretien des terrains et les diverses nuisances.

Il est important de souligner que l'ensemble du territoire sous la juridiction de la municipalité est assujéti à ces règlements et que ceux-ci s'appliquent à l'ensemble des personnes physiques ou morales, de droit public ou privé.

Le règlement de zonage stipule, entre autres que :

« Tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, de détritrus, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de rebuts, de pièces de véhicule et de véhicules hors d'usage. »



Surveillez la collecte des encombrants. Cette collecte effectuée une fois par année permet de disposer des objets trop volumineux pour être disposés dans des contenants en prévision de leur collecte tels les meubles, les branches d'arbres, les matelas, le bois d'œuvre et les résidus de construction.

Même si vos articles, rebuts ou pièces de véhicule sont présents sur votre propriété depuis des années, sachez qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de nuisances et tout ce qui constitue une nuisance est prohibé.

Pour maintenir une qualité de vie et un environnement propre, des inspections à cet effet seront effectuées au cours de l'année afin de voir au respect de la réglementation en vigueur et des sanctions pourront être attribuées en cas de non-respect de cette dernière.

Il est donc important que tous, nous participions activement à garder notre milieu de vie agréable, attrayant, propre et sécuritaire pour un meilleur voisinage.

Un message de votre municipalité



Avis à tous les citoyens !



Afin de **faciliter le travail des services d'urgence** (ambulance, pompiers, police) et **d'assurer la bonne livraison de vos colis**, il est **essentiel d'afficher clairement votre numéro civique** sur votre maison ou votre entrée.

Un numéro bien visible, de jour comme de nuit
Placé près de la porte ou sur la boîte aux lettres
Contraste suffisant pour être lisible de la rue

Un petit geste qui peut **sauver des vies** et **éviter bien des tracas** !

Merci de votre collaboration.

Bastien Cowell - Travailleur de milieu pour les aînés 50 ans et plus

Besoin d'écoute ? De confidentialité et de respect ?

Un problème vous tracasse et vous ne connaissez pas les ressources ?

Visites à domicile, au bureau ou autres lieux

Services gratuits pour les 50 ans et+



CENTRE
D'Action **BÉNÉVOLE**
VALLÉE DE LA MATAPÉDIA



itmav2@cablamatapedia.org



418-330-4121



418-629-4456

DANSE SPORTIVE

MERCREDI DE 18H30 À 19H30



**10\$ ADULTE
5\$ 12 ANS ET -**

DU 9 AVRIL AU 11 JUIN

**À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
DE SAINTE-IRÈNE**

**VENEZ ESSAYER AVEC NOUS : ON DANSE, ON S'AMUSE, ON RIGOLE, ON NE SE PREND PAS AU SÉRIEUX ET SANS LE VOULOIR, ON FAIT DU SPORT.
ACCESSIBLES AUX DÉBUTANTS !**

Pour plus d'information contacter Gino Bouchard au 418-330-3714

Élections municipales 2025 « On a besoin de tes lumières »

Montréal, le 1er mai 2025 — En cette année d'élection municipale, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) lance une campagne de communication visant à promouvoir la démocratie municipale et encourager les candidatures aux prochaines élections.

Intitulée « On a besoin de tes lumières », cette campagne met en avant la diversité des parcours qui enrichissent la gouvernance locale, ainsi que le rôle essentiel des élu·es et élus municipaux. Elle souligne également leur impact tangible sur la qualité de vie des citoyennes et citoyens et l'aspect humain et de proximité qui caractérise la gouvernance municipale.

« C'est important d'avoir des gens avec des expériences variées au sein d'un conseil municipal parce que les nouveaux défis de demain requièrent la participation d'une grande variété de profils, représentatifs de la population. À la lumière de son expérience de vie et de son engagement social, une personne élue contribue concrètement à sa communauté. » - Monsieur Martin Damphousse, président de l'UMQ et maire de Varennes.

« On entend souvent des gens dire que la politique ce n'est pas pour eux, mais contribuer à transformer sa communauté, travailler pour les prochaines générations, et faire vivre notre démocratie, ce sont des toutes de bonnes raisons de se lancer en politique municipale et je suis certaine que ça touche beaucoup plus de gens que l'on pense. » - Madame Julie Bourdon, présidente du comité sur la démocratie municipale de l'UMQ et mairesse de Granby.

Pour consulter la campagne : [On a besoin de tes lumières](#)

La voix des gouvernements de proximité

Depuis plus de 100 ans, l'UMQ rassemble les gouvernements de proximité de toutes les régions du Québec. Sa mission est d'exercer un leadership fort pour des gouvernements de proximité autonomes et efficaces. Pour plus de détails, consultez le [site Web](#) de l'UMQ.

-30-

Source :

Direction des communications et du marketing
Union des municipalités du Québec

Renseignements :

Léa Carrière
Conseillère aux relations avec les médias
T. 514 282-7700, poste 279
lcarriere@umq.gc.ca



RETOUR PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous êtes propriétaire-occupant(e) d'une résidence en milieu rural qui requiert des réparations majeures? Le revenu de votre ménage est limité? Grâce au **programme RénoRégion** de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir **jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$** de subvention – selon le revenu de votre ménage – pour corriger les défauts majeures que présente votre résidence.

ADMISSIBILITÉ¹

RénoRégion s'adresse aux propriétaires-occupants qui font partie d'un ménage à **revenu faible ou modeste** et dont la résidence se situe sur un territoire admissible. Le revenu maximal admissible varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

TERRITOIRE D'APPLICATION

Le programme s'applique aux municipalités qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- qui ont moins de 15 000 habitants;
- qui sont situées dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- qui ont 15 000 habitants ou plus, mais ne sont pas desservies par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Il ne s'applique pas aux villes de Gatineau et de Laval ni aux agglomérations de Longueuil, de Montréal et de Québec. Les villages nordiques et les réserves indiennes n'y sont pas admissibles non plus.

LOGEMENTS ADMISSIBLES

Le bâtiment doit être occupé à titre de **résidence principale** par le ou la propriétaire qui fait la demande et doit comporter au plus deux logements, incluant le sien.

¹ Cette information est un résumé des critères d'admissibilité. D'autres conditions s'appliquent.

La valeur du logement doit être inférieure à la **valeur uniformisée maximale** fixée par chaque municipalité ou MRC pour l'admissibilité au programme sur son territoire. Cette valeur ne peut excéder 150 000 \$.

La valeur uniformisée est obtenue en multipliant la valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) par le facteur comparatif, tous deux inscrits sur l'avis d'évaluation municipale.

La présence d'une **défectuosité majeure** admissible au programme doit être confirmée par un inspecteur accrédité par la SHQ lors d'une visite à domicile.

TRAVAUX ADMISSIBLES

Les travaux doivent viser la correction de défauts majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures (portes et fenêtres)
- Saillies (galeries, balcons, etc.)
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Le ou la propriétaire doit obtenir l'autorisation de la municipalité ou de la municipalité régionale de comté (MRC) avant de commencer les travaux.

POUR INFORMATION

Pour plus de détails sur le programme RénoRégion ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, adressez-vous directement à votre MRC ou à votre municipalité. Vous pouvez également consulter la [page RénoRégion](#) sur le site Web de la SHQ.





SOIRÉE

disco et COUNTRY

Avec Roger Pelletier à l'animation

24 MAI 2025

À PARTIR DE 20:00

2 route de l'église, Sainte-Irène



Paroisse Sainte-Irène

Samedi 17 mai 2025 : Messe à 19 heures :

Parents et amis défunts : Jules Gendron.

Nathalie Bérubé : Johanne et Régis.

Parents défunts : Famille Guy Levesque.

Parents défunts : Famille Julien Ayppte.

Luminaires : La banque est à sec.

17 mai : Famille Julien Ayotte.

24 mai : Danielle Morissette.

31 mai : Jules Gendron.

07 juin : Martin Morissette

14 juin : Roland Belisle.

Cimetière :

Il serait important que les familles voient à l'inspection de leurs épitaphes.

Tout aussi important que tous soient fiers de leur cimetière en le visitant et en nettoyant tout déchet qui s'y est ramassé pendant la saison morte.

Bureau :

S. V. P. Appelez au bureau : 418-629-2815 (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente.

Denise Dubé, secrétaire de la Fabrique.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

31 MAI: VISITATION DE LA VIERGE MARIE

Dès sa conception, Jésus fait la joie non seulement de sa mère mais aussi de sa cousine Élisabeth chez qui Marie se sent poussée à se rendre sans délai. C'est la joie pour ces deux femmes reconnaissantes de l'action de Dieu dans leur vie. C'est la joie également pour les deux enfants qu'elles portent, Jésus et Jean Baptiste. Par l'événement de la visitation, nous entrons dans le mystère joyeux de la rencontre entre Jésus et l'humanité. Que la grâce de la visitation éclaire notre vie et ravive notre foi en Jésus vivant au milieu de nous.

5 JUIN : JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans notre soif de développement illimité, la nature ne peut être exploitée sans des conséquences de plus en plus lourdes. Nous affrontons des catastrophes climatiques qui mettent en péril notre environnement et des milliers de vies. Personne n'est à l'abri.

Face à la dégradation de l'environnement, passons à l'action. Ensemble, engageons-nous de façon dynamique et créative en vue d'une véritable conversion écologique.

MÉDITATION

La foi et l'ouverture du cœur et d'esprit de Marie lui ont permis de demeurer dans la confiance et l'espérance. Demandons-lui la même chose pour nous quand le désespoir nous gagne et que nous oublions l'essentiel: notre relation à Dieu faite d'amour et de tendresse.

HORAIRE

SAMEDI 17 MAI : 5e DIMANCHE DE PÂQUES

Célébration eucharistique

Prochaine célébration: samedi 21 juin

Prions pour tous les pères célébrés en ce jour afin qu'ils puisent leur amour dans celui de notre Père du ciel.

Bonne Fête des Pères! 15 juin

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

RENCONTRE CITOYENNE Plan climat



Les changements climatiques, perceptions et projections futures

Résultats du sondage

20 mai à 18:30

Salle des Chevaliers de Colomb d'Amqui
498, rte 132 O.

Certificats-cadeaux de 50\$ à gagner

Réflexion
Un élan naturel

On nous a appris que faire le bien était une bonne action, alors qu'il s'agit plutôt d'un élan naturel, qui doit absolument se manifester pour que nous soyons entier et équilibré.

Être bon, c'est être uni à nous-mêmes, unifié à la vie et simple de contribuer au bonheur d'autrui.

Prenons contact avec notre nature profonde en semant des étincelles de joie.



Marcelle L.

INVESTISSEMENT MAJEUR AU PARC RÉGIONAL DU LAC-MATAPÉDIA : UNE MISE À NIVEAU DE PLUS DE 1 M \$ DÉBUTE

Amqui, le 8 mai 2025. La MRC de La Matapédia est très fière de lancer les travaux d'un projet majeur de mise à niveau des infrastructures du Parc régional du Lac-Matapédia. Le projet, qui s'inscrit dans le nouveau Plan d'aménagement et de gestion 2024-2029 du Parc, vise les éléments suivants :

- Acquisition et installation de modules de jeux spécialisés pour enfants dans les secteurs « Baie de Charlie » et « Pointe Fine »;
- Développement des services d'accueil, de l'image de marque et de la signalisation;
- Construction d'un bâtiment et acquisition d'équipements d'entretien.

Deux aires de jeux seront aménagées avec des modules en bois inspirés de la nature qui s'harmoniseront avec l'environnement et qui permettront d'offrir aux 5 ans et moins une initiation sécuritaire aux activités de plein air. Ensuite, le renouvellement de l'image de marque du Parc contribuera à le faire connaître et reconnaître en tant que terrain de jeu plein air par excellence auprès des Matapédiennes et Matapédiens ainsi que des visiteurs. La mise à jour de la signalisation améliorera quant à elle l'expérience des usagers, renforcera leur sécurité, et facilitera la circulation et l'orientation de toutes les personnes le fréquentant. Finalement, la construction d'un bâtiment de service offrira au personnel un « quartier général » d'où mener les opérations du Parc, notamment en ce qui concerne l'entretien des infrastructures et des accès au territoire.

Ce projet marque un tournant dans l'histoire du Parc. « Les infrastructures ont toujours fait l'objet d'une maintenance constante et d'un entretien continu, mais n'ont jamais profité d'investissements de cette envergure. Nous sommes très fébriles de procéder à l'annonce du lancement des travaux, nous sommes extrêmement fiers de ce projet qui profitera tant aux citoyens de la MRC qu'à la clientèle touristique, et nous tenons à souligner l'apport indispensable de nos partenaires dans sa réalisation », a commenté Mme Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia.

Le projet global, d'un coût total légèrement supérieur à 1 M \$, est porté par la MRC de La Matapédia et soutenu à 80 % par différents programmes gouvernementaux provenant notamment du ministère du Tourisme (Programme de développement de l'offre touristique des parcs régionaux, Plan montagne) et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (Fonds régions et ruralité volets « Soutien au rayonnement des régions » et « Vitalisation et coopération inter municipale »).

La mise en œuvre du projet devrait être complétée au cours de l'été 2027. Les travaux se réaliseront principalement pendant la saison estivale 2025, ce qui n'empêchera pas pour autant le public de pouvoir fréquenter le territoire du Parc régional du Lac-Matapédia. « Nous avons très hâte de conclure ce beau projet qui permettra aux usagers d'ici et de l'extérieur de profiter encore davantage de ce territoire naturel d'exception », a conclu Mme Anne-Julie Otis, conseillère en développement touristique à la MRC de La Matapédia.

- 30 -

Source :

Mme Chantale Lavoie
Préfète
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1118
c.lavoie@mrcmatapedia.quebec

Entrevues :

Mme Anne-Julie Otis
Conseillère en développement touristique
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1035
aj.otis@mrcmatapedia.quebec



Le Mot **vert** du mois – «La tarification incitative, c'est quoi?» - Mai 2025

La tarification incitative des déchets, aussi appelée *pay as you throw* (payer selon ce qu'on jette), est utilisée un peu partout dans le monde. Elle est en place dans toutes les villes et villages d'Allemagne, d'Autriche et de Wallonie. En Ontario, elle est appliquée dans une bonne partie des municipalités. Plusieurs municipalités au Québec ont déjà implanté la tarification incitative, et plus de **600 autres** envisagent de le faire ou en évaluent la possibilité ? Même dans la région, certains l'ont déjà adopté comme la Ville d'Amqui, de Matane ou encore la MRC des Basques !

Mais c'est quoi cette fameuse tarification incitative ? C'est un système où **chacun paie en fonction de la quantité de déchets qu'il jette**. Un peu comme une facture d'électricité ou d'eau : **moins tu consommes, moins tu paies** ! C'est ce qu'on appelle le principe d'utilisateur-payeur.

Il existe différents modèles :

1. Par volume
 - a. Les déchets sont mis dans des bacs ou conteneurs.
 - b. Plus le contenant est gros, plus le tarif est élevé.
2. Par fréquence
 - a. Le nombre de collectes de déchets est compté (ex.:chaque fois que tu sors ton bac).
 - b. Tu paies selon le nombre de levées.
3. Par poids
 - a. Les déchets sont pesés à chaque collecte.
 - b. Le tarif est basé sur le poids exact des déchets.
4. Par unité (vignettes prépayées)
 - a. Tu achètes des vignettes pour chaque bac ou sac supplémentaire que tu veux faire ramasser.
 - b. Chaque vignette coûte un montant fixe.

Mais les objectifs demeurent les mêmes :

- Réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement
 - En incitant les citoyens à trier, récupérer, composter et à moins jeter, on diminue la pression sur les sites d'enfouissement.
- Responsabiliser les citoyens par le portefeuille
 - Moins tu jettes, moins tu paies : chacun devient plus conscient de sa production de déchets et de ses choix de consommation.
- Répartir plus équitablement les coûts
 - Permet de répartir les coûts selon l'usage réel des services.

Et vous, seriez-vous partant pour avoir ça ici?

Karolyne Beauchamp,Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

11 MAI AU 14 JUIN



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11 mai	12 	13	14	15 	16	17 Messe 19h Festirène 
18	19  JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES	20 	21	22	23	24 Soirée disco et country au Villageois
25	26  Journée de la Matapédia	27	28	29	30	31
1 juin	2 Séance du conseil municipal	3 	4	5 	6	7 Atelier céramique
8	9 	10 	11	12	13	14

Cueillette ordures 

Cueillette recyclage 

Cueillette bac brun 

Val D'Irène 

➤ Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h **Fermé le 17-18-21 avril**

Vendredi fermé

Téléphone : 418-629-5705

Courriel: steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**



➤ Horaire du bureau de poste

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ Écosite d'Amqui

ouvert du mardi
au samedi de 9h à 17h



- Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.
- **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.
- **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.